

SESSION 2021

---

**AGRÉGATION  
CONCOURS EXTERNE**

**Section : GRAMMAIRE**

**COMPOSITION COMPLÉMENTAIRE :  
OPTION A : GREC ET LATIN  
OPTION B : FRANÇAIS ANCIEN ET MODERNE**

Durée : 2 heures 30

---

*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.*

***Option A :** Les candidats doivent utiliser des copies distinctes pour le grec et pour le latin.*

***Option B :** Les candidats doivent utiliser des copies distinctes pour l'ancien français et le français moderne*

*Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.*

**NB :** Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.

**Tournez la page S.V.P.**

A

## INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

### ► Option A : grec et latin

| Concours | Section/option | Epreuve | Matière |
|----------|----------------|---------|---------|
| EAE      | 0201B          | 104B    | 0316    |

### ► Option B : français ancien et moderne

| Concours | Section/option | Epreuve | Matière |
|----------|----------------|---------|---------|
| EAE      | 0201B          | 104B    | 0315    |





**COMPOSITION COMPLEMENTAIRE**

Option A : grec et latin

Option B : ancien français et français moderne

## Composition complémentaire

### Option A : grec

|     |   |     |
|-----|---|-----|
| BA. | Ἰὸδέ τις πάρεστιν αὐτοῖς ἀνδροπλήθεια στρατοῦ ;       | 235 |
| XO. | Καὶ στρατὸς τοιοῦτος, ἔρξας πολλὰ δὴ Μήδους κακά.     |     |
| BA. | Καὶ τί πρὸς τούτοισιν ἄλλο ; πλοῦτος ἐξαρκῆς δόμοις ; |     |
| XO. | Ἀργύρου πηγή τις αὐτοῖς ἐστι, θησαυρὸς χθονός.        |     |
| BA. | Πότερα γὰρ τοξουλκὸς αἰχμὴ διὰ χεροῖν αὐτοῖς πρέπει ; |     |
| XO. | Οὐδαμῶς· ἔγχη σταδαῖα καὶ φεράσπιδες σαγαί.           | 240 |
| BA. | Τίς δὲ ποιμάνωρ ἔπεστι κάπιδεσπόζει στρατῶ ;          |     |
| XO. | Οὔτινος δοῦλοι κέκληνται φωτὸς οὐδ' ὑπήκοοι.          |     |
| BA. | Πῶς ἂν οὖν μένοιεν ἄνδρας πολεμίους ἐπήλυδας ;        |     |
| XO. | Ὡστε Δαρείου πολὺν τε καὶ καλὸν φθεῖραι στρατόν.      |     |
| BA. | Δεινά τοι λέγεις ἰόντων τοῖς τεκοῦσι φροντίσαι.       | 245 |

Eschyle, *Les Perses*, v. 235-245

### QUESTIONS

- 1. Phonétique.** Étude synchronique et diachronique des sons notés par le digramme ου.
- 2. Morpho-syntaxe.** L'interrogation dans le passage : étude morphologique et syntaxique.

## Composition complémentaire

### Option A : latin

Illi autem tui erant, et nesciebam et te tacere putabam atque illam loqui, per quam mihi tu non tacebas, et in illa contemnebaris a me, a me, filio eius, filio ancillae tuae, seruo tuo. Sed nesciebam et praeceps ibam tanta caecitate, ut inter coetaneos meos puderet me minoris dedecoris, quoniam audiebam eos iactantes flagitia sua et tanto gloriantes magis, quanto magis turpes essent, et libebat facere non solum libidine facti uerum etiam laudis. Quid dignum est uituperatione nisi uitium ? Ego ne uituperarer, uitiosior fiebam, et ubi non suberat, quo admissio aequarer perditis, fingebam me fecisse quod non feceram, ne uiderer abiectior, quo eram innocentior, et ne uilior haberer, quo eram castior.

SAINT AUGUSTIN, *Confessions* II, 3, 7

### QUESTIONS

1. **Morphologie.** Étude synchronique et diachronique de la formation de l'imparfait de l'indicatif à partir des exemples du passage.
2. **Syntaxe.** Étude des emplois de l'ablatif à partir des exemples du passage.

**Composition complémentaire**  
**Option B : ancien français**

|         |   |                          |
|---------|---|--------------------------|
| CLXXII  | Item, a Chappellain je laisse<br>Ma chappelle a simple tonsure,<br>Charge[e] d'une seiche messe<br>Ou il ne fault pas grant lecture.  | 1836                     |
|         | Resiné lui eusse ma cure,<br>Mais point ne veult de charge d'ames :<br>De confesser, ce dit, n'a cure<br>Synon chamberieres et dames.   | 1840                     |
| CLXXIII | Pour ce que scet bien mon entente<br>Jehan de Calaiz, honorable homme,<br>Qui ne me vist des ans a trente<br>Et ne scet comment on me nomme,<br>De tout ce testament en somme,<br>S'aucun y a difficulté,<br>L'oster jusque(s) au rez d'une pomme<br>Je lui en donne faculté. | 1844<br><br><br><br>1848 |
| CLXXIV  | De le gloser et commanter,<br>De le diffinir et descripre,<br>Diminuer ou augmenter,<br>De le canceller et prescripre<br>De sa main – et ne sceut escripre –,<br>Interpreter et donner sens<br>A son plaisir, meilleur ou pire,<br>A tout cecy je m'y consens.                | 1852<br><br><br><br>1856 |

François Villon, *Lais, Testament, Poésies diverses*, éd. Jean-Claude Mühlethaler,  
Champion Classiques Moyen Âge, p. 190, v. 1836-1859.



## QUESTIONS

### 1. Traduction [4 points]

Traduire l'ensemble du passage.

### 2. Phonétique [4 points]

Retracer jusqu'à l'époque contemporaine l'histoire phonétique et graphique des mots : *scet* (v. 1844 ; étymon : *sapit*) et *oster* (v. 1850 ; étymon : *obstare*).

### 3. Morphologie [4 points]

Donner la déclinaison complète (masculin, féminin et neutre) de la forme *grant* (v. 1839). Vous expliquerez l'origine de ce paradigme et son évolution jusqu'au français moderne.

### 4. Syntaxe [4 points]

Étudier l'expression de la négation dans cet extrait.

### 5. Vocabulaire [4 points]

Étudier le mot *entente* (v. 1844).

## Composition complémentaire

### Option B : français moderne

Elle s'élança vers moi avec impétuosité. J'ouvris mes bras pour la saisir ; mais, au lieu de s'en effrayer, elle s'y jeta en criant : « Eh bien ! mon père ? – Ton père, lui dis-je en l'embrassant, n'est pas là. Il n'est pas plus question de lui que de toi sur la brèche à l'heure qu'il est. Nous avons *descendu* une douzaine de gendarmes, et voilà tout. La victoire se déclare pour nous comme de coutume. Ainsi ne t'inquiète plus de ton père ; moi, je ne m'inquiète plus des gens du roi. Vivons en paix et fêtons l'amour. » En parlant ainsi, je portai à mes lèvres un broc de vin qui restait sur la table. Mais elle me l'ôta des mains d'un air d'autorité qui m'enhardit. « Ne buvez plus, me dit-elle ; songez à ce que vous dites. Est-ce vrai ce que vous avez dit ? en répondez-vous sur l'honneur, sur l'âme de votre mère ? – Tout cela est vrai, je le jure sur votre belle bouche toute rose, lui répondis-je en essayant de l'embrasser encore. Mais elle recula avec terreur. – O mon Dieu ! dit-elle, il est ivre ! Bernard ! Bernard ! souvenez-vous de ce que vous avez promis, gardez votre parole. Vous savez bien, à présent, que je suis votre parente, votre sœur. – Vous êtes ma maîtresse ou ma femme, lui répondis-je en la poursuivant toujours. – Vous êtes un misérable ! reprit-elle en me repoussant de sa cravache. Qu'avez-vous fait pour que je vous sois quelque chose ? Avez-vous secouru mon père ? – J'ai juré de le secourir, et je l'aurais fait s'il eût été là ; c'est donc comme si je l'avais fait. Savez-vous que si je l'avais fait et que j'eusse échoué, il n'y aurait pas eu à la Roche-Mauprat de supplice assez cruel et assez lent pour me punir à petit feu de cette trahison ? J'ai juré assez haut, on peut l'avoir entendu. Ma foi, je ne m'en soucie guère, et je ne tiens pas à vivre deux jours de plus ou de moins ; mais je tiens à vos faveurs, ma belle, et à n'être pas un chevalier langoureux dont on se moque. Allons, aimez-moi tout de suite, ou, ma foi, je m'en retourne là-bas, et, si je suis tué, tant pis pour vous. Vous n'aurez plus de chevalier, et vous aurez encore sept Mauprat à tenir en bride. Je crains que vous n'ayez pas les mains assez fortes pour cela, ma jolie petite linotte. »

George Sand, *Mauprat*, édition de Jean-Pierre Lacassagne, Paris, Gallimard, collection Folio classique, 1981, p. 100-101.

### QUESTIONS

#### 1. Lexicologie (4 points)

Faites l'étude des mots : *embrassant* (l. 3) ; *misérable* (l. 15).

#### 2. Grammaire (8 points)

Étudiez le verbe *être* dans le texte.

#### 3. Étude de style (8 points)

La rhétorique de la persuasion.